

Evaluation réalisée avec l'appui du F3E (223 APEv) pour :

F3E

Fonds pour
la promotion des
études préalables
études transversales
évaluations



Ville de Chambéry
Coopération Chambéry Ouahigouya
Hotel de Ville BP 1105
73011 Chambéry cedex
Tel. 04 79 60 23 05 – Fax : 04 79 60 22 64
chambéry.ouahigouya@mairie-chambéry.fr
www.chambéry-ouahigouya.com

Appui Post Evaluation de la coopération décentralisée Chambéry (France) – Ouahigouya (Burkina Faso)

Rapport Annexe

Novembre 2006

Auteurs :
Mamadou SEMBENE, Coordination
Mathias BAZIE (stagiaire)

A.C.D.I.L.
01 BP 2231 - Bobo Dioulasso 01
Burkina Faso
Tel. 00 226 20 97 64 50
acdibo@fasonet.bf

ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS

Rencontre avec la société civile

Ouahigouya, 07/06/2006

N°	NOM & PRENOM(S)	FONCTION	STRUCTURE ET CONTACTS Tél. - Email
1	SAWADOGO Abdoulaye	Chargé de coopération	Mairie 40 55 02 03 / 78 84 60 02 abdoulcolon@yahoo.fr
2	MAIGA Haoua	Responsable Séchage "Basnére"	Centre Basnére 40 55 08 55 / 70 23 28 26
3	KONATE Zakaria	Responsable de Badema	40 55 09 97 / secteur 13
4	OUEDRAOGO Kadina S.	Responsable AFBO	Maison de la Femme 40 55 04 58 - Secteur 1 Ouahigouya
5	KEITA Moctar	Gestionnaire FNGN	FNGN - 40 55 04 11 gngn@fasonet.bf
6	OUEDRAOGO Hippolyte	Chef de l'orchestre communal	70 29 79 54 ouedraogohippolyte@yahoo.fr
7	OUEDRAOGO Germain	Directeur ARCAN	40 55 00 69 / 76 63 68 92 arcanblo@hotmail.com
8	OUEDRAOGO Abdoulaye	A.M.M.IE	40 55 09 24
9	OUEDRAOGO Issa	Bang-n-tum	40 55 44 60
10	DIALLO Azèta	Bang-n-tum	40 55 44 60 / 78 80 26 09
11	SAWADOGO Issiaka	ASED	40 55 09 32
12	RAMDE Oussen	Association Pegdwende	
13	ZOROME Aly	Association Pegdwende	70 72 95 89
14	OUEDRAOGO Azèta	Président CCFO	70 27 43 48

**RENCONTRE AVEC LES TECHNICIENS
(MUNICIPALITES, SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT)**

Ouahigouya, 08/06/2006

N°	NOM & PRENOM(S)	FONCTION	STRUCTURE ET CONTACTS Tél. - Email
1	RICCI Graziella	CISV (Représentante CO.CO.PA à OHG)	40 55 44 98
2	CARBONE Fabio	CISV (Représentante CO.CO.PA à OHG)	41 55 44 98
3	ZALA Aïssata	Centre Médical Persis	40 55 02 11 / 70 26 15 13
4	OUEDRAOGO Ibrahima	Directeur Education, Culture, Sport, Santé	Mairie Ouahigouya 40 55 01 37 / 76 61 08 34
5	BELEM A. Jérôme	JEREMI - RHONE-ALPES	78 84 30 77
6	SOLGA L. Alfred	Directeur Régionale de la Santé du Nord	40 55 01 37 / 76 61 08 34
7	OUEDRAOGO Adama	Directeur de la Police Municipale OHG	40 55 40 08 / 70 26 09 20
8	OUEDRAOGO Dieudonné	Représentant Contrôleur Financier	40 55 02 40 / 78 82 67 00
9	OUEDRAOGO Tréboul A.	DAF/B / Mairie	40 55 02 03
10	SANON Célestin Santéré	Fondé de Trésor / OHG	40 55 03 80
11	TOUGOUMA N. Eric	CHR - OHG	40 55 02 86
12	RODRIGUEZ Chema	BIBIR	40 55 44 76
13	OUEDRAOGO Abdou Wahab	Bibliothèque Municipale	40 55 05 17
14	SAWADOGO Abdoulaye	Service Coopération/Mairie	40 55 02 03 / 78 84 60 02 abdoulcolon@yahoo.fr
15	NARE Alphonse	DRED/N	40 55 04 65 / 76 63 02 98 nare12000@yahoo.fr
16	OUEDRAOGO P. V. Rachel	DAG/Mairie	40 55 02 03 / 70 31 00 85

ATELIER POST-EVALUATION DE LA COOPERATION CHAMBERY/OUAHIGOUYA

Ouahigouya, 26-30 juin 2006

N°	NOM ET PRENOM(S)	STRUCTURE/RESPONSABILITE
PARTICIPANTS VILLE DE OUAHIGOUYA		
1	SOUGOURI Abdoulaye	Maire Ouahigouya
2	Mme DIALLO BARRY Djénéba	2 ^{ème} Adjoint au Maire
3	OUEDRAOGO Amidou	1 ^{er} Adjoint au Maire
4	SAWADOGO Zakaria	Président Com Environnement et Développement local
5	OUEDRAOGO Issaka	Président Commission Economique et Financière
6	OUEDRAOGO Mady	Président Commission Affaires Générales
7	YOUGBARE/LOMPO Berthe	Agent au contrôle financier OHG
8	SANON Célestin Santéré	Fondé de pouvoir Trésor/OHG
9	KABORE Edmond	ATAI EPCD de OHG
10	SAWADOGO Boukary	Président de comité - secteur 10
11	OUEDRAOGO Lassané dit petit	Président de comité - secteur 3
12	SIDIBE Halidou	Président de comité - secteur 7
13	SAWADOGO Abdoulaye Zamks	Président du CDS - secteur 4
14	SAWADOGO Moussa	Président du CDS - secteur 5
15	SAWADOGO Almissi Victor	CDS - secteur 2
16	OUEDRAOGO Abdou Wahaba	BIBIR/Responsable biblio
17	OUEDRAOGO Ibrahima	Maire - Comité de jumelage
18	OUEDRAOGO Zakaria	Comité de développement secteur 8
19	OUEDRAOGO A. Pascal	Comité de développement secteur 8
20	OUEDRAOGO Oumarou Oui	CDS - secteur 6
21	OUEDRAOGO Salam docteur	Président - Maraîchers
22	OUEDRAOGO Abdoulaye	CDS - secteur 1
23	OUEDRAOGO Boukary	CDS - secteur 9
24	DIARRA Abdoulaye	CDS - secteur 13
25	Mme MAIGA Awa	Centre Basnére
26	Mme ZACA Aïssata	Assoculiver PERSFS
27	OUEDRAOGO Germain	ARCAN
28	SAWADOGO Issiaka	ASED
29	SAWADOGO Innocent	ASED
30	KONATE Karim	BADEMA
31	KONATE Zakaria	BADEMA
32	KONATE Saïdou Baba	BADEMA
33	ZONGO Boukary	BANG-N-TUM
34	Mme OUEDRAOGO/O. Kadiatou	Coordination des femmes de OHG
35	Mme OUEDRAOGO/S. Madina	Association des femmes B.O/AFBO
36	SAWADOGO Abdou W.	Association (ECLA) Etre comme les autres
37	OUEDRAOGO Abdoulaye	AMMIE
38	KEITA Moctar	FNGN
39	DEGUICHEM Amandine	JEREMI Dijon
40	SAWADOGO Kader	CDS - secteur 14
41	OUEDRAOGO Philippe	Mairie - Ouahigouya
42	ONADJA Dieudonné	Mairie - Ouahigouya
43	OUEDRAOGO P. V. Rachel	Mairie - Ouahigouya
44	OUEDRAOGO Adama	Cdt de police municipale Ouahigouya

45	CARBONE Fabio	CISV/COCOPA
46	NARE Alphonse	DRED/N
47	TOUGOUMA N. Eric	CHR - OHG
48	LANKOUANDE David	Mairie - Ouahigouya
49	E H OUEDRAOGO Boureima M.	Comité de développement secteur 10
50	ZIDA Assane	Protocole
51	MAIGA Djénéba	Secrétaire
52	OUEDRAOGO Habibou	Etat civil
53	OUEDRAOGO Rabiétou	Pengd wendé
54	ZOROME Aly	Pengd wendé
55	BAMOUNI Idrissa	Hand-ball Club
56	LEGA Saïdou	Hand-ball Club
57	GUITTI Abdoulaye	O.C.S.
58	SAWADOGO Abdoulaye	Yaolem-Neere
59	SAWADOGO Abdoulaye	DPC/Mairie
60	OUEDRAOGO Albert	Presse locale
PARTICIPANTS VILLE DE CHAMBERY		
61	ROGEAUX Olivier	Chambéry - Ouahigouya
62	SOURDET Olivier	Chambéry - Ouahigouya
63	CABAUD Denise	Chambéry - Ouahigouya
64	BAUD Jean	Chambéry - Ouahigouya
65	CAILLAULT Samuel	Chambéry - Ouahigouya
66	FAVRE Claude	Chambéry - Ouahigouya
67	MENESSIER M. Hélène	Chambéry - Ouahigouya
68	ROUX Michel	Chambéry - Ouahigouya
69	PERRIER Olivier	Chambéry - Ouahigouya
ACDIL		
70	SEMBENE Mamadou	ACDIL
71	BAZIE Mathias	Stagiaire ACDIL

Listes de présences aux réunions préparatoires
Chambéry du 30 mai au 16 juin 2006.

Réunion du 30 mai

Monsieur PERRIER Olivier, Association CHAMBERY OUAHIGOUYA
Monsieur BETEMPS Maurice, Chef d'entreprise
Madame MENNESSIER Marie Hélène, Service des Relations Internationales
Monsieur BAUD Jean, Comité de Pilotage CHAMBERY OUAHIGOUYA
Madame FRESSOZ Pascale, Chef d'entreprise
Madame CABAUD Denise, Conseillère Municipale
Monsieur QUEMARD Pierre, Chef d'entreprise
Monsieur PORNON François, Association CHAMBERY OUAHIGOUYA
Monsieur CAILLAUT Samuel, Association CHAMBERY OUAHIGOUYA
Monsieur BAZIE Mathias, Stagiaire CIEDEL/ACDIL.

Réunion du 31 mai:

FAVRE Claude - Membre CA
MANIFICAT Bruno, Membre CA
PERRIER olivier, Président association
ROUX Michel, Conseiller Municipal
ROGEAUX olivier - Membre CA
RAFFENOT Nathalie - Membre CA
MANISSOL Virginie - Membre CA
CAILLAUT Samuel, Coordinateur
CHOLLEY Gilles - Membre CA
GILODI Aleandre, Membre CA
KONATE Baba, artiste musicien
POIREL Claudine - Membre CA
DUCATILLON Jocelyne - Membre CA
VERNON Nicolas - Membre Bureau
LAVOINE M. José - Membre bureau
BOUJU Aline - Membre Bureau
HOUDOU Roger, Cdt Police Municipale
BAUD Jean - Membre Comité Pilotage
BULTEAU Marc - Membre cA
MENNESSIER Marie Hélène - responsable relations internationales
SOURDET olivier - Directeur Général adjoint des services de la Mairie
GRUNBERGER Michel - Adjoint au Maire
CABAUD Denise - Conseillère Municipale
TROTEL Jean Claude, adjoint au Maire
TARTARAT Stéphanie, Membre CA
SEMBENE Mamadou - ACDIL
BAZIE Mathias, stagiaire CIEDEL/ACDIL
BAILE, Président MCD

Réunion du 6 Juin:

Olivier Perrier - président assoc
Claude Favre - membre bureau
Samuel Caillault - coordinateur
Denise Cabaud - conseillere municipale
Michel Roux - conseiller municipal
Bertrand Bavay - Technicien Mairie
Virginie Manissol - LMembre CA

Roger Houdou - Cdt Police Municipale
Mennessier Marie Hélène - responsable Sce Relations Internationales
Mathias Bazié, stagiaire CIEDEL/ACDIL

Réunion du 12 juin :

FAVRE Claude, membre du bureau de l'ACO
ROUX Michel, Conseiller Municipal
ROGEAUT olivier, coopération hospitalière, membre du CA
RAFFENOT Nathalie, membre du CA
CHAMBARD Jocelyne
MANISSOC Virginie, Membre CA
CAILLAUT Samuel, Association CHAMBERY OUAHIGOUYA
CHOLLEY Gilles
VALIN Héloïse
LARIS Yves
POIREL Claudine
DUCATILLON Jocelyne, membre du CA
VERNON Nicolas, membre du bureau ACO
LAVOINE M. José, membre du bureau ACO
BOUJU Aline, membre du bureau ACO
OLIVIERI Florence
BAUD Jean, membre du Comité de Pilotage
O... Remi
BAZIE Mathias, Stagiaire CIEDEL/ACDIL.

Réunion du 13 Juin

Samuel Caillault – coordinateur ACO
Michel Roux - conseiller municipal
Bertrand Bavay - Technicien Mairie
Virginie Manissol - Membre CA
Mennessier Marie Hélène - responsable Sce Relations Internationales

ANNEXE 2 : LISTE DES OUTILS

Fiche 1 : Réflexions et Orientation des objectifs de la coopération 2006- 2008

A l'attention partenaires de Chambéry

Rappel des recommandations de l'évaluation

Les fondements principaux de la coopération

- Favoriser le dialogue des cultures, associer les élus, les services et les citoyens des deux villes à une démarche commune de développement économique et social basée sur une véritable démocratie de participation ;
- Accompagner le processus de décentralisation mis en œuvre au Burkina Faso et conforter l'organisation de la commune de Ouahigouya ;
- Participer à la lutte contre les inégalités et la pauvreté.

Les principaux objectifs de la coopération

- Appuyer la structuration de la mairie de Ouahigouya
- Accompagner l'aménagement et le développement social et économique urbain dans les secteurs à Ouahigouya
- Renforcer et appuyer la coopération hospitalière entre les hôpitaux de Chambéry et de Ouahigouya
- Appuyer les initiatives de la société civile à Ouahigouya.

Les attentes et souhaits

- Mieux accompagner le développement économique local à Ouahigouya
- Améliorer le partenariat société civile/municipalité à Ouahigouya et favoriser les échanges avec la société civile de Chambéry
- Développer au Nord une stratégie globale de sensibilisation et d'éducation au développement inscrite dans la durée.

Vos avis suggestions et propositions

Mairie de Chambéry

- Quelles sont les motivations de la Mairie de Chambéry par rapport à la coopération avec Ouahigouya?
- Quelle vision de la Mairie de Chambéry du programme de coopération décentralisée avec Ouahigouya? Et quels principes et valeurs mettre en avant ?
- Quels objectifs principaux fixer à la coopération entre Chambéry et Ouahigouya ?
 - Au Nord ?
 - Au Sud ?

Organisations de la Société civile de Chambéry

- Quelles sont les motivations des organisations de la société civile de Chambéry à se mobiliser et s'engager dans la coopération avec Ouahigouya?
- Quelle vision de la société civile de Chambéry du programme de coopération décentralisée avec Ouahigouya ? Et quels principes et valeurs mettre en avant ?
- Quels objectifs principaux fixer à la coopération entre Chambéry et Ouahigouya ?
 - Au Nord ?
 - Au Sud ?

Fiche 2 : Orientation et Objectifs de la coopération 2006- 2008

A l'attention partenaires de Ouahigouya

Rappel des recommandations de l'évaluation

Les fondements principaux de la coopération

- Favoriser le dialogue des cultures, associer les élus, les services et les citoyens des deux villes à une démarche commune de développement économique et social basée sur une véritable démocratie de participation ;
- Accompagner le processus de décentralisation mis en œuvre au Burkina Faso et conforter l'organisation de la commune de Ouahigouya ;
- Participer à la lutte contre les inégalités et la pauvreté.

Les principaux objectifs de la coopération

- Appuyer la structuration de la mairie de Ouahigouya
- Accompagner l'aménagement et le développement social et économique urbain dans les secteurs à Ouahigouya
- Renforcer et appuyer la coopération hospitalière entre les hôpitaux de Chambéry et de Ouahigouya
- Appuyer les initiatives de la société civile à Ouahigouya.

Les attentes et souhaits

- Mieux accompagner le développement économique local à Ouahigouya
- Améliorer le partenariat société civile/municipalité à Ouahigouya et favoriser les échanges avec la société civile de Chambéry
- Développer au Nord une stratégie globale de sensibilisation et d'éducation au développement inscrite dans la durée.

Vos avis, suggestions et propositions

Mairie de Ouahigouya

- Quelles sont les motivations de la Mairie de Ouahigouya par rapport à la coopération avec Chambéry?
- Quelle vision de la Mairie de Ouahigouya du programme de coopération décentralisée avec Chambéry ? Et quels principes et valeurs mettre en avant ?
- Quels objectifs principaux fixer à la coopération entre Ouahigouya et Chambéry ?
 - Quels objectifs à Ouahigouya ?
 - Quels objectifs à Chambéry ?

Organisations de la Société civile de Ouahigouya

- Quelles sont les motivations des organisations de la société civile de Ouahigouya à se mobiliser et s'engager dans la coopération avec Chambéry?
- Quelle vision de la société civile de Ouahigouya du programme de coopération décentralisée avec Chambéry ? Et quels principes et valeurs mettre en avant ?
- Quels objectifs principaux fixer à la coopération entre Ouahigouya et Chambéry ?
 - Quels objectifs à Ouahigouya ?
 - Quels objectifs à Chambéry ?

Fiche 3 : Rôle et place du comité de pilotage et de coordination

Rappel des recommandations de l'évaluation

Mettre en place un comité de concertation et de coordination de la coopération à Ouahigouya

Sous la responsabilité de la commune, le comité de concertation et de coordination en charge le pilotage d'ensemble de la coopération décentralisée.

Attributions :

Les missions du comité de concertation et de coordination pourraient être structurées à l'image de celles de son homologue de Chambéry.

- Définition des orientations du projet de coopération;
- Appui à l'élaboration du programme et du budget annuel de coopération et évaluation des moyens à allouer aux différents secteurs d'intervention ;
- Préparation du rapport d'exécution annuel et du programme à présenter au conseil municipal, sur la base des rapports et propositions de l'opérateur ;
- Suivi de la communication globale de la coopération ;
- Suivi et contrôle du travail de l'opérateur.

Composition :

- Municipalité (élus, techniciens),
- Représentants des CDS,
- Représentants des organisations de la société civile ;
- Autres acteurs institutionnels publics impliqués dans la coopération (hôpital) et l'EPCD.

Le comité pourrait associer en cas de besoin, les services techniques déconcentrés de l'Etat compétents et certains partenaires au développement présents localement et avec lesquels des articulations sont nécessaires (COCOPA, BIBIR, etc.).

Propositions Suggestions de votre part

1 - Quels objectifs pour le comité de concertation et de coordination?

2 - Quelles missions pour le comité de concertation et de coordination?

3 - Quel mode de structuration et d'organisation pour le comité de concertation et de coordination?

- Nombre de membres ?
- Rôle des membres ?

4 - Quel fonctionnement pour le comité de concertation et de coordination?

Fiche 4 : Rôle et place de l'opérateur

Rappel des recommandations de l'évaluation

Mobiliser un opérateur privé pour assurer la maîtrise d'œuvre de la coopération à Ouahigouya

Objectifs :

- Séparer les fonctions de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre et améliorer l'efficacité du dispositif opérationnel.

Principes d'action :

- Intervention de l'opérateur, sous la responsabilité de la commune de Ouahigouya et de Chambéry.
- Etablissement d'un contrat entre l'opérateur et les partenaires : commune de Ouahigouya, commune de Chambéry et association Chambéry Ouahigouya.
- Elaboration d'un cahier des charges clair et précis pour mieux préciser les missions de l'opérateur et son cadre d'intervention.
- Recherche d'articulation entre l'opérateur et les Services coopération et animation de la commune dont les agents pourraient travailler en complémentarité.

Principales missions :

- Animation, information et appui à la formation des acteurs sur le terrain ;
- Accompagnement et suivi des actions sur le terrain (CDS, associations) ;
- Interface, intermédiation et appui à la concertation entre les acteurs ;
- Réalisation des rendus techniques et financiers ;
- Gestion financière des subventions destinées aux associations, en fonction des choix opérés par les partenaires.

Appui aux programmes de coopération:

- *Accompagner le volet développement social des quartiers* : développement des capacités de maîtrise d'ouvrage par les CDS, appui à la mise en place de mécanismes de suivi et d'auto-évaluation périodiques des activités, etc.).
- *Accompagner le volet appui à la société civile et lutte contre la pauvreté et les inégalités* : renforcement des capacités, développement des synergies entre les associations et la municipalité, mobilisation des acteurs de la société civile pour renforcer la coopération décentralisée.
- *Aider à une meilleure organisation et dynamisation des services animation et coopération de la municipalité* : appropriation des attributions du service, adaptation de fiches de poste, renforcement des capacités (programmation des activités, rapportage, suivi et évaluation des activités, etc.).

Organisation/fonctionnement :

Une équipe souple et légère (2 personnes au maximum)

Propositions Suggestions de votre part

1. Missions de l'opérateur

Comment doit s'exercer la fonction de maître d'œuvre du partenariat ?

2. Fonctionnement de l'opérateur

- Quelles compétences et quels moyens humains ?

- Quels moyens matériels et quel fonctionnement?
- Structuration/organisation

3. Relations de l'opérateur avec la commune de Ouahigouya

- Quel mode de collaboration (nature, forme) ?
- Quelle relation de l'opérateur avec la commune de Ouahigouya ?
- Quelle relation avec le service « Coopération décentralisée » de la mairie de Ouahigouya ?
- Quelle relation avec le service « Animation » de la mairie de Ouahigouya ?

4. Relations de l'opérateur avec les autres acteurs du territoire à Ouahigouya

- Relations Opérateur/ Autres acteurs publics (EPCD, services techniques déconcentrés de l'Etat)
- Relations Opérateur / CDS ?
- Relations opérateur/Organisations société civile ?
- Relations opérateur/Partenaires au développement (COCOPA ? BIBIR, Vence,...) ?

5. Relations et mode de collaboration de l'opérateur avec les acteurs de Chambéry

- Quelle relation de l'opérateur avec la ville de Chambéry (nature, forme?)
- Quelle relation de l'opérateur avec l'Association Chambéry Ouahigouya ?
- Quelle relation avec le service relations internationales de la mairie de Chambéry ?
- Quelle relation avec le coordonnateur de l'Association Chambéry Ouahigouya?

Merci pour votre collaboration

ACDIL

Fiche 5 : Le Programme APICODE
« Appui institutionnel et accompagnement de la décentralisation »

Rappel des recommandations de l'évaluation

Volet programme d'appui à la structuration de la mairie de Ouahigouya

- Poursuivre le processus d'appui au renforcement des ressources humaines de la commune : Cette action a permis à la municipalité de renforcer progressivement ses capacités et ses compétences dans la conception et l'exécution des projets communaux. Plusieurs modalités d'appui sont possibles, la création de nouveaux postes, la formation, et le recyclage des techniciens municipaux.
- Mieux organiser l'appui matériel à la commune : L'appui matériel a permis à la commune d'améliorer sa fonctionnalité et son opérationnalité. Il devra toutefois être mieux organisé pour permettre une répartition équilibrée des équipements entre les différents services.
- Renforcer l'engagement et l'implication des élus et techniciens dans les actions de coopération : Cela passe notamment par la nomination d'un élu référent chargé du suivi pour chaque projet, ceci pour permettre à l'exécutif communal d'avoir une meilleure maîtrise des initiatives et l'organisation de réunions de travail et de concertation (inter-services et en interne aux services), pour responsabiliser les techniciens municipaux dans l'élaboration des actions les concernant.

Orientations actuelles

Mise en place d'un nouveau programme
« Appui institutionnel et accompagnement de la décentralisation » APICODE

Evolution envisagée :

- Le nouveau programme APICODE englobe les programmes « Appui à la structuration de la Mairie de Ouahigouya » et « Développement social urbain » du dernier programme triennal de coopération.

Objectif du programme APICODE:

- Renforcer la capacité des acteurs de la Mairie de Ouahigouya en favorisant la formation, le développement participatif urbain, l'amélioration de la gouvernance locale, l'appui à la maîtrise d'ouvrage et l'organisation d'échanges et ceci au vu des nouvelles compétences et moyens d'actions des collectivités locales.

Vos avis, suggestions et propositions

Réflexion et Orientation sur l'appui institutionnel à la Mairie de Ouahigouya

1. Quels sont les principaux besoins et contraintes de la Mairie de Ouahigouya ?

2. Quels critères de sélection et de choix des projets au sein de la Mairie?

3. Quelles activités privilégier dans l'appui à la structuration de la Mairie ?

- La création de nouveaux postes de travail ?
- La formation des élus et des techniciens ?
- L'organisation de stage de recyclage des techniciens municipaux ?
- L'appui matériel ?
- L'aide à l'organisation des services ?

4. Quelles sont les principales raisons motivant le choix des activités ?

5. Description du rôle et de la participation de la Mairie dans l'animation, la conduite et le suivi du projet de coopération ?

- Rôle et place dans le cadre de concertation ?
- Identification et mobilisation d'un élu référent pour le suivi de chaque projet ?
- Mobilisation et participation des techniciens municipaux ?

Fiche 6 : Le Programme SCADE
« Appui à la Société Civile et au Développement économique »

Rappel des recommandations de l'évaluation

Le programme d'appui à la société civile :

- **Mettre en place des mécanismes d'appui et de concertation impliquant la société civile** : l'objectif principal est l'établissement de liens plus fonctionnel et opérationnel entre la collectivité et cette catégorie d'acteurs. Ceci permettra de promouvoir leur rôle dans le cadre du développement communal et les amener à jouer la partition qui leur revient.
- **Entreprendre un suivi-évaluation plus méthodique et régulier des activités financées** : ceci vise à combler le déficit d'information actuel sur la conduite de leurs activités dans le cadre de la coopération décentralisée. A terme, ce processus de suivi et évaluation permettra de conforter les acquis du programme et d'élargir les impacts jugés positifs.
- **Prospecter une gamme plus large d'associations locales** : une des critiques formulées consiste à dire que la coopération décentralisée agit dans un cercle plus ou moins fermé de partenaires de la société civile. Au delà des partenaires de première heure (AMMIE, AFBO), d'autres associations locales ont été intégrées et plusieurs pourraient offrir des atouts considérables pour dynamiser les différents programmes. Ces nouveaux partenaires pourraient être recrutées parmi les plus dynamiques dans les secteurs et présentant des atouts permettant de contribuer à la réalisation des objectifs des programmes de coopération décentralisée.
- **Créer des liens de coopération et d'échanges entre associations du Nord et du Sud** : plusieurs associations de part et d'autres ont des préoccupations similaires et mènent les mêmes types d'activités. A l'instar du jumelage hospitalier, d'autres jumelages sectoriels pourraient voir le jour dans les domaines de la culture, de l'éducation, de l'économie, etc.

Orientations actuelles

Mise en place d'un nouveau programme
SCADE : « Appui à la société civile et au Développement économique »

Objectifs du programme SCADE :

- Renforcer les capacités de la société civile pour qu'elle soit un acteur du développement du territoire en synergie avec la collectivité locale en favorisant l'appui à des projets dans le domaine de la santé communautaire, de l'éducation, de la jeunesse, du handicap et de la promotion féminine mobilisant systématiquement des acteurs à Chambéry comme à Ouahigouya.
- Contribuer au renforcement du tissu économique de la commune de Ouahigouya à travers des projets d'aide à la création d'entreprises, d'aide à la structuration des milieux professionnels et des filières, de formation des jeunes entrepreneurs, de partenariat et de compagnonnage d'entreprises et d'accès aux micros crédits.

Vos avis, suggestions et propositions

Réflexion et Orientation sur l'appui à la société civile

- 1. Quels sont les principaux besoins et contraintes des organisations de la société civile?**
- 2. Quels critères de sélection et de choix des projets des organisations de la société civile ?**
- 3. Quelles activités privilégier dans l'appui aux organisations de la société civile ?**

- Santé communautaire ?

- Education au développement ?
- Promotion culturelle ?
- Appuis aux activités économiques ?
- Action sociale et appui aux personnes défavorisés ?

4. Quelles sont les principales raisons motivant le choix des activités ?

5. Description de la participation et du rôle des organisations de la société civile dans l'animation et la conduite du projet de coopération ?

6. Quelle place aux groupements féminins et aux associations de jeunes ?

Réflexion et Orientation sur l'appui au développement économique à Ouahigouya

1. Quels sont les principaux besoins et contraintes perçus au niveau de la commune ?

2. Quels critères de sélection et de choix des activités et projets économiques ?

3. Quelles activités privilégier dans l'appui au développement économique

- Aide à la création d'entreprises ?
- Aide à la structuration des milieux professionnels et des filières ?
- Formation des jeunes entrepreneurs ?
- Partenariat et compagnonnage d'entreprises ?
- Accès au micro crédit pour les organisations de la société civile ?

4. Description du rôle et de la participation des Mairies de Ouahigouya et Chambéry dans l'animation et la conduite des projets économiques ?

5. Description du rôle et de la participation des acteurs économiques Ouahigouya et Chambéry dans l'animation et la conduite des projets économiques ?

6. Description de la participation et du rôle des organisations de la société civile dans l'animation et la conduite des projets économiques ?

Merci pour votre collaboration

ACDIL

**Fiche 7 : Programme « Voir et Agir Autrement :
La promotion de l'éducation au développement au service de la coopération décentralisée**

Rappel des recommandations de l'évaluation

**Mobilisation des acteurs, éducation au développement
et animation territoriale de la coopération au Nord**

- Renforcer le dialogue municipalité/associations et organiser des moments d'échanges, de débats et de réflexion ;
- Réfléchir à une stratégie d'ensemble de mobilisation des services municipaux, dont les premiers responsables sont disponibles, avec l'affichage d'une volonté politique plus forte.
- Bâtir un programme d'ensemble en matière d'éducation et de sensibilisation au développement : i) Engager une réflexion sur la finalité et le dimensionnement de Lafi Bala ; ii) Ouvrir la coopération aux établissements scolaires (primaire, secondaire) via la mobilisation des enseignants et de leurs structures de tutelle (inspection d'académie, rectorat) ;
- Mobiliser et impliquer davantage les organisations de la société civile en créant davantage de lien avec leurs homologues de Ouahigouya autour de projets concrets ;
- Donner plus de place au Nord au travail d'accompagnement, d'animation et de suivi des actions, en dégageant le coordinateur de l'Association Chambéry Ouahigouya de certaines contraintes en termes de gestion administrative et comptable

Orientations actuelles

Mise en place d'un nouveau programme

« Voir et Agir Autrement »

La promotion de l'éducation au développement comme outil de la coopération décentralisée

Objectifs du programme « Voir et Agir Autrement »:

- Contribuer individuellement et collectivement, à travers des actions d'éducation au développement, de formation « à la rencontre de l'autre », de projets de commerce équitable, d'échanges interculturels, à la construction d'une approche sur un système de développement plus économe des biens, plus respectueux de la nature, de la culture des autres, plus soucieux de l'équilibre de la planète, plus attentif à l'apport respectif de chaque homme et de chaque femme au Nord comme au Sud.
- Renforcer, à partir de la relation avec Ouahigouya, le lien local et la participation habitante à Chambéry.
- Faire en sorte que la coopération décentralisée, comme forme de coopération spécifique dans le paysage de la solidarité internationale, ne situe pas uniquement son action au Sud à Ouahigouya, mais aussi au Nord à Chambéry.

Vos avis, suggestions et propositions

Réflexion et Orientation sur l'éducation au développement

- 1. Quels sont les principaux besoins et contraintes identifiés à Chambéry?**
- 2. Quelles stratégies en matière d'éducation au développement et d'animation territoriale de la coopération décentralisée à Chambéry?**
- 3. Quels critères de sélection et de choix des projets d'éducation au développement et d'animation territoriale?**
- 4. Quelles activités privilégier en matière d'éducation au développement et d'animation territoriale de la**

coopération à Chambéry?

- Manifestations culturelles ?
- Place spécifique de Lafi Bala?
- Sessions de sensibilisation et de formation ?
- Activités de sensibilisation et d'éducation au développement au niveau des écoles ?
- Organisation de rencontres d'échanges et de réflexion ?
- Participation à l'échelle locale aux manifestations d'envergure nationale (journées de la solidarité, lutte contre le racisme, etc.) ?
- Soutien aux projets des jeunes chambériens au Nord et au Sud ?

5. Quelles sont les principales raisons motivant le choix des activités ?

6. Description de la participation et du rôle des acteurs chambériens dans l'animation et la conduite du projet de coopération ?

- La mobilisation et la participation des organisations locales de la société civile ?
- le rôle et la place de l'Association Chambéry Ouahigouya dans l'animation du projet de coopération au Nord et au Sud?
- Le rôle et la place de la Mairie de Chambéry (élus, techniciens) dans l'animation du projet de coopération au Nord et au Sud?

7. Quelles articulations et complémentarités entre activités d'éducation au développement et d'animation territoriale à Chambéry et projets et programmes de coopération à Ouahigouya?

8. Comment créer des liens et quelles actions de coopération et d'échanges privilégiés entre associations de Chambéry et de Ouahigouya ?

Merci pour votre collaboration

ACDIL

ANNEXE 3 : CALENDRIER DE L'ATELIER D'ECHANGES ET DE CONCERTATION

Ouahigouya, 26-30 juin 2006

Lundi 26 Juin

Journées de travaux en plénière

8h :

Accueil des participants

8h30 - 9h :

- Mot de bienvenue du Maire - **Abdoulaye SOUGOURI**
- Mot du responsable de la délégation de Chambéry – **Michel ROUX - Olivier PERRIER**
- Présentation des objectifs et du déroulement de l'atelier post évaluation – **Mamadou SEMBENE – Mathias BAZIE**

9h – 9h 30 :

- Rappel des recommandations de l'évaluation - **Mamadou SEMBENE**
- Echanges et discussions avec la salle

9h30 – 11h 30 :

- Présentation de la synthèse des résultats de la phase préparatoire : **Mamadou SEMBENE – Mathias BAZIE**
- Echange et discussion avec les participants

Thème 1 : Les Objectifs du programme triennal de coopération décentralisée

Thème 2 : Le comité de pilotage de la coopération à Ouahigouya

Thème 3 : La mise en place d'un opérateur pour la mise en œuvre du programme de coopération décentralisée

11h30 – 12h : Pause

12h – 14 h :

- Présentation de la synthèse des résultats de la phase préparatoire : **Mamadou SEMBENE – Mathias BAZIE**
- Echange et discussion avec les participants

Thème 4 : Le programme APICODE : « Appui institutionnel et accompagnement de la Décentralisation »

- L'appui à la structuration de la Mairie de Ouahigouya
- L'appui au développement participatif dans les quartiers

Thème 5 : Le programme SCADE « Appui à la société civile et au développement économique »

- L'appui à la société civile
- L'appui au développement économique

Thème 6 : Le Programme « Voir et Agir Autrement » : La promotion de l'éducation au développement au service de la coopération décentralisée.

Mardi 27 Juin 2006 :

Journée de travaux en groupe

8h00 – 11h : Groupes de travail

Animation : ACDIL

- Propositions pour l'élaboration de la convention de coopération entre la ville de Chambéry et la ville de Ouahigouya
- Propositions pour l'élaboration des termes de référence de l'opérateur

11h – 11h30 : Pause

11h30 – 14h00 Groupe de travail

Animation : ACDIL

- Appui à la structuration de la Mairie de Ouahigouya
- Appui au développement participatif dans les quartiers

Mercredi 28 juin 2006

8h00 – 11h : Poursuite des travaux de groupe

Animation : ACDIL

- Appui à la société civile
- Appui aux actions d'échanges et d'éducation au développement
- Appui au développement économique

11h – 11h30 : Pause

11h 30 – 14h : Travaux en plénière

Animation : ACDIL

- Restitution et validation des travaux de groupe

Jeudi 29 juin 2006

Journées Programmation

8h30 – 10h 30 : Travaux en petit comité :

- Proposition pour la programmation du programme triennal

Participants :

- 2 élus Chambéry
- 2 élus Ouahigouya
- Directeur service coopération décentralisée Mairie Ouahigouya
- Responsable services relations internationales Mairie Ouahigouya
- Coordonnateur Association Chambéry - Ouahigouya
- 1 représentant société civile Ouahigouya
- 1 représentant société civile Chambéry

Animation : Equipe ACDIL

10h30 – 11h : Pause

11h – 13 h

- Poursuite des travaux sur la programmation

Vendredi 30 juin 2006

Journées travaux en plénière

8h30 – 10h 30 :

- Présentation des résultats et recommandations de l'atelier : **Mamadou SEMBENE – Mathias BAZIE**
- Echanges et discussions avec les participants

10h30 - 11h : Pause

11h – 12 :

Clôture des travaux : - Mot du Chef de délégation Chambéry

ANNEXE 4 : Fiche Evaluation de l'atelier post Evaluation

Nom de votre institution ou structure :

1. Quelle appréciation faites vous du travail post évaluation ?
2. Est-ce que vous avez mieux compris les recommandations de l'évaluation ?
3. Le travail de préparation ainsi que l'atelier étaient-ils utiles ?
4. Est-ce que cela vous a permis de mieux comprendre le programme de coopération entre Chambéry et Ouahigouya ?
 - Les objectifs ?
 - L'organisation ?
 - Le programme d'action ?
 - Les acteurs mobilisés ?
5. Le travail de préparation et l'atelier vont-ils aider à asseoir une plus grande concertation et collaboration dans le futur entre les acteurs de Ouahigouya ?
6. Est-ce que l'animation du travail préparatoire avant l'atelier vous a satisfait ?
7. Sinon qu'est ce qui a manqué à l'animation du travail préparatoire ?
8. Est-ce que l'animation de l'atelier vous a satisfait ?
9. Sinon qu'est ce qui a manqué à l'animation de l'atelier ?
10. Les objectifs du travail post évaluation sont-ils atteints ?

SUGGESTIONS POUR AMELIORER CE TYPE D'EXERCICE :

Merci de votre collaboration ACDIL

ANNEXE 5 : TERMES DE REFERENCE APPUI POST EVALUATION

**Coopération Chambéry Ouahigouya
(Burkina Faso)**

TERME DE REFERENCES

**APPUI POST-EVALUATION
Programme de coopération décentralisée
entre la Ville de Chambéry et de Ouahigouya
(Burkina Faso)**

Mars 2006

Coopération Chambéry Ouahigouya
Hôtel de Ville
BP 1105
73011 Chambéry cedex
Tel. 04 79 60 23 05
Fax. 04 79 60 22 64
chambery.ouahigouya@mairie-chambery.fr
www.chambery-ouahigouya.com

I. Présentation de l'évaluation et des suites données

Depuis 1991, La Ville de Chambéry est engagée dans un programme pluridisciplinaire de coopération décentralisée avec la Ville de Ouahigouya au Burkina Faso.

Ce projet original de coopération, porté à la fois par la Ville de Chambéry et l'association support Chambéry-Ouahigouya, a pour objectif d'accompagner le développement local de la Ville de Ouahigouya dans les domaines du développement social urbain, l'appui aux services municipaux, la coopération hospitalière, le développement économique, l'éducation au développement et la promotion culturelle.

Ce programme a pour ambition de mobiliser autant au Nord qu'au Sud toutes les énergies souhaitant s'investir dans des actions concertées et durables où les relations humaines sont au cœur des échanges.

A l'occasion du 10ème anniversaire de la coopération en 2001, une évaluation externe et participative au « Nord » avait été mise en place autour des questions d'impact de la coopération sur la population de Chambéry.

A la fin du programme triennal 2002-2004 financé par le Ministère des Affaires Etrangères, la Ville de Chambéry, la Ville de Ouahigouya ainsi que tous leurs partenaires ont souhaité mettre en place une évaluation au « Sud » afin de faire le point sur l'efficacité, l'efficacé ainsi que les effets des projets réalisés et en cours de la coopération décentralisée.

La démarche de l'évaluation qui a eu lieu en 2005 a porté sur le programme triennal 2002-2004 mis en œuvre en prenant en compte l'ensemble des activités menées depuis 1991 et plus particulièrement des actions menées dans les domaines de l'appui aux services municipaux, l'appui institutionnel et le développement social urbain. Il a été tenu compte de l'état des lieux des projets de coopération effectué en 1999 ainsi que l'évaluation effectuée sur les impacts de la coopération à Chambéry en 2001. Le dispositif de coopération a été également évalué à la lumière de l'ensemble des axes thématiques de la coopération décentralisée.

Cette évaluation menée en 2005 à Ouahigouya et à Chambéry par l'ACDIL a identifié de nombreuses sources de satisfaction sur les projets qui lient nos deux territoires, mais aussi quelques points d'amélioration. Ses conclusions nous ont donc amenés logiquement, en cette année 2006, à réfléchir aux évolutions possibles pour maximiser l'impact de nos activités et surtout pour mettre en œuvre un plan d'action pour le programme de coopération 2006-2008.

1.2 L'ensemble des conclusions et recommandations de l'évaluation validées tant à Ouahigouya que à Chambéry

1.2.1. Le programme d'appui à la structuration de la mairie

- ★ Poursuivre le processus d'appui au renforcement des ressources humaines de la commune : Cette action a permis à la municipalité de renforcer progressivement ses capacités et ses compétences dans la conception et l'exécution des projets communaux. Plusieurs modalités d'appui sont possibles, la création de nouveaux postes, la formation, et le recyclage des techniciens municipaux.
- ★ Mieux organiser l'appui matériel à la commune : L'appui matériel a permis à la commune d'améliorer sa fonctionnalité et son opérationnalité. Il devra toutefois être mieux organisé pour permettre une répartition équilibrée des équipements entre les différents services.
- ★ Renforcer l'engagement et l'implication des élus et techniciens dans les actions de coopération : Cela passe notamment par la nomination d'un élu référent chargé du suivi pour chaque projet, ceci pour permettre à l'exécutif communal d'avoir une meilleure maîtrise des initiatives et l'organisation de réunions de travail et de concertation (inter-services et en interne aux services), pour responsabiliser les techniciens municipaux dans l'élaboration des actions les concernant.

1.2.2. Le programme de développement social des quartiers

Organisation et structuration à la base

- ★ Choisir les responsables des comités de développement en assemblée générale : ceci est une application du principe de liberté de choix des responsables par les résidents.

- ★ Rendre fonctionnel les centres de promotion et de gestion des secteurs (CPGS) par la mise en place d'un premier fonds de roulement et faciliter l'organisation des comités de gestion de ces centres.

Gestion des actions du programme sur le terrain

- ★ Donner la maîtrise d'ouvrage des activités de proximité dans les quartiers aux comités de développement de secteur ;
- ★ Re-instituer le principe de co-financement des actions par les bénéficiaires ;
- ★ Suivre les réalisations et organiser des auto-évaluations périodiques.

Quelle impulsion nouvelle donner aux activités de développement des quartiers ?

- ★ Re-activer le projet de micro-crédit auprès de la Caisse Populaire sur les cinq secteurs qui en avaient bénéficiés à l'époque. Ceci nécessite un toilettage des conditions d'accès à ce crédit et les modalités de son utilisation.
- ★ Les secteurs périphériques vont constituer très prochainement une composante importante dans les communes urbaines comme Ouahigouya. La mise en place d'un fonds de développement pour cette composante permettant de cofinancer des activités économiques et sociales en particulier pour les acteurs locaux mérite d'être étudiée.

1.2.3. Le programme d'appui à la société civile

- ★ Mettre en place des mécanismes d'appui et de concertation impliquant la société civile : l'objectif principal est l'établissement de liens plus fonctionnel et opérationnel entre la commune et cette catégorie d'acteurs.
- ★ Entreprendre un suivi-évaluation plus méthodique et régulier des activités financées : ceci vise à combler le déficit d'information actuel sur la conduite de leurs activités dans le cadre de la coopération décentralisée.
- ★ Prospector une gamme plus large d'associations locales : une des critiques formulées consiste à dire que la coopération décentralisée agit dans un cercle plus ou moins fermé de partenaires de la société civile. Au delà des partenaires de première heure (AMMIE, ECLA, AFBO), d'autres associations locales ont été intégrées et plusieurs pourraient offrir des atouts considérables pour dynamiser les différents programmes.
- ★ Créer des liens de coopération et d'échanges entre associations du Nord et du Sud : plusieurs associations de part et d'autres ont des préoccupations similaires et mènent les mêmes types d'activités. A l'instar du jumelage hospitalier, d'autres jumelages sectoriels pourraient voir le jour dans les domaines de la culture, de l'éducation, de l'économie, etc.

1.2.4. Concernant l'opérationnalisation du programme de coopération

A Chambéry :

- ★ Renforcer le dialogue municipalité/associations et lever les incompréhensions en provoquant des moments de débats : organisation de rencontres thématiques d'information et d'échanges sur les programmes en cours, la décentralisation et les incidences sur la commune de Ouahigouya ;
- ★ Réfléchir à une stratégie d'ensemble de mobilisation des services municipaux, dont les premiers responsables restent disponibles, avec l'affichage d'une volonté politique plus forte.
- ★ Bâtir un programme d'ensemble en matière d'éducation et de sensibilisation au développement : i) Engager une réflexion sur la finalité et le dimensionnement de Lafi Bala ; ii) Ouvrir la coopération aux établissements scolaires (primaire, secondaire) via la mobilisation des enseignants et de leurs structures de tutelle (inspection d'académie, rectorat) ;
- ★ Mobiliser et impliquer davantage les organisations de la société civile en créant davantage de lien avec leurs homologues de Ouahigouya autour de projets concrets ;

- ★ Donner plus de place au Nord au travail d'accompagnement, d'animation et de suivi des actions, en dégageant le coordinateur de l'Association Chambéry Ouahigouya de certaines contraintes en termes de gestion administrative et comptable

A Ouahigouya :

- ★ Mettre en place un dispositif de pilotage et de coordination mobilisant élus, organisations de la société civile ainsi que les structures déconcentrés de l'Etat et les partenaires au développement ;
- ★ Mobiliser une structure tiers (opérateur) pour assurer la maîtrise d'œuvre : animation, accompagnement suivi des actions, interface entre les acteurs, réalisation des rendus techniques et financiers. Cette maîtrise d'œuvre serait assurée sous la responsabilité de la commune de Ouahigouya et de son partenaire la ville de Chambéry (contrat avec le prestataire).
- ★ Dénouer l'attelage élus/habitant au sein du bureau des comités de développement et responsabiliser les populations dans la maîtrise d'ouvrage des actions dans les secteurs.
- ★ Faire évoluer les relations financières, en mettant en place un circuit de financement direct des actions des organisations de la société civile qui ne transite pas par la mairie ; et en intégrant progressivement la logique d'appui budgétaire avec le versement des subventions destinées à la municipalité sur un compte spécifique au trésor.

Parmi toutes ces recommandations, la mise en place d'un nouveau dispositif de coopération fait partie des priorités. Les recommandations liées au programme seront bien entendu traitées au vu de l'opérationnalisation de la coopération.

1.3 Les suites de l'évaluation

1.3.1 L'analyse et la validation des conclusions et des recommandations

Le comité de pilotage de la coopération Chambéry Ouahigouya à Chambéry a validé les points suivants concernant la suite de l'évaluation :

- Validation des recommandations suivantes de l'évaluation :

- Mise en place un comité de concertation et de coordination à Ouahigouya
- Mobilisation d'une structure tiers (opérateur) pour assurer la maîtrise d'œuvre de la coopération à Ouahigouya
- Il est décidé que les options concernant le type d'opérateur soit discuté avec les partenaires à Ouahigouya.
- Le comité de pilotage propose qu'un courrier soit adressé au Maire de Ouahigouya afin de faire part des propositions de Chambéry pour la mise en œuvre des recommandations ainsi que du calendrier prévisionnel .

- Le comité de pilotage valide également les quatre axes des recommandations « Nord » qui pourront faire l'objet des priorités au niveau du programme 2006-2008 à Chambéry.

Le comité de pilotage insiste également sur le fait mettre de place une « politique » d'éducation au développement au sein de la coopération. Ce programme d'éducation au développement pourrait être mise en œuvre sur 3 ans à l'instar du programme « Sud ».

Il est également souligné l'effort à faire pour mobiliser plus largement les services municipaux ainsi que le conseil municipal.

Concernant la « réception » des conclusions et recommandations de l'évaluation à Ouahigouya : le rapport provisoire de l'évaluation a été restitué à Ouahigouya et les conclusions et recommandations de l'évaluation ont été bien acceptées par les acteurs locaux. Une note de commentaires sur l'évaluation sera rédigée prochainement (avant le démarrage de l'appui post-évaluation) par le Comité de pilotage de l'évaluation à Ouahigouya (3 représentant Mairie / 3 représentants Société civile).

1.3.2 Un travail sur les recommandations « Nord » de l'évaluation.

A la suite du comité de pilotage de la coopération à Chambéry (réuni le 16 janvier¹), le Conseil d'Administration s'est réuni le 2 Février afin de mettre en place un planning d'action pour mettre en place les recommandations « nord » de l'évaluation :

- **2 Février** : Animation participative (technique post-it) au sein du CA pour identifier les pratiques d'éducation au développement au sein de la coopération. Cette réflexion a permis de réfléchir sur la place, le sens, le « pourquoi » des actions portés « Au Nord » par la coopération. Elle a permis de mieux comprendre le concept « d'éducation au développement » et de le mettre en lien avec les objectifs de coopération.

Ce travail d'animation participative se poursuivra au sein du Conseil d'administration sur d'autres sujets liés à la coopération Chambéry ouahigouya (pourquoi coopère-t-on? Comment vivre un partenariat, la différence culturelle...etc).

Il semble intéressant que cette réflexion soit menée en parallèle à Ouahigouya dans la phase préparatoire de l'appui post-évaluation.

- **Du 20 au 24 mars** : Evaluation dans le cadre d'un stage des étudiants du CIEDEL sur les pratiques et les stratégies d'éducation au développement de la coopération Chambéry Ouahigouya à travers l'exemple du festival LAFI BALA 2005. Les recommandations de cette évaluation porteront sur les missions sur lesquelles la coopération pourrait se positionner en matière d'EAD.

- **24 Mars** : Restitution de l'évaluation « Education au Développement »

1.3.3 Le montage d'un dossier de co-financement prévisionnel

Au vu des dernières réformes des co-financements de la coopération décentralisée pour le Burkina Faso, il s'est avéré nécessaire de déposer un dossier au Ministère des Affaires Etrangères avant le 15 Février dernier alors même que les prochaines élections municipales à Ouahigouya auront lieu le 23 Avril prochain. Ce dossier s'est construit sur les bases des conclusions et des recommandations de l'évaluation. Il présente les grandes lignes d'interventions pour les trois prochaines années. Les activités inhérentes et le dispositif de coopération afférent à ce programme seront définis lors de l'appui post-évaluation.

Le projet provisoire 2006-2008 est modulé en trois programmes spécifiques et complémentaires les uns des autres. Le programme de coopération hospitalière mené par les hôpitaux de Chambéry et de Ouahigouya est également intégré dans le cadre de la coopération décentralisée mais ne fera pas l'objet d'un co-financement sur cette ligne budgétaire du Ministère des Affaires Etrangères. (Le programme de coopération hospitalière est co-financé par le programme de coopération inter - hospitalière du MAE et le programme ESTHER est co-financé par le Ministère de la Santé)

Le Programme APICODE

« Appui Institutionnel et accompagnement de la décentralisation »

Ce programme aura pour objectif de renforcer la capacité des acteurs de la Mairie de Ouahigouya en favorisant la formation, le développement participatif urbain, l'amélioration de la gouvernance locale, l'appui à la maîtrise d'ouvrage et l'organisation d'échanges et ceci au vu des nouvelles compétences et moyens d'actions des collectivités locales.

Le Programme SCADE

« Appui à la Société Civile et au Développement économique »

¹ Voir compte rendu en annexe

Ce programme aura pour objectif de renforcer les capacités de la société civile pour qu'elle soit un acteur du développement du territoire en synergie avec la collectivité locale en favorisant l'appui à des projets dans le domaine de la santé communautaire, de l'éducation, de la jeunesse, du handicap et de la promotion féminine mobilisant systématiquement des acteurs à Chambéry comme à Ouahigouya.

Ce programme permettra également de contribuer au renforcement du tissu économique de la commune de Ouahigouya à travers des projets d'aide à la création d'entreprises, d'aide à la structuration des milieux professionnels et des filières, de formation des jeunes entrepreneurs, de partenariat et de compagnonnage d'entreprises et d'accès aux micros crédits.

Le Programme « Voir et Agir Autrement »

La promotion de l'éducation au développement comme outil de la coopération décentralisée

La coopération décentralisée est, dans le paysage de la solidarité internationale, une forme de coopération spécifique : elle ne se situe pas uniquement son action au Sud, mais aussi au Nord.

A travers des actions d'éducation au développement, de formations « à la rencontre de l'autre », de projets de commerce équitable, d'échanges interculturels, Ce programme aura pour objectif de contribuer individuellement et collectivement à la construction d'une approche sur un système de développement plus économe des biens, plus respectueux de la nature, de la culture des autres, plus soucieux de l'équilibre de la planète, plus attentif à l'apport respectif de chaque homme et de chaque femme au Nord comme au Sud. Ce programme sera également un moyen de renforcer, à partir de la relation avec Ouahigouya, le lien local et la participation habitante à Chambéry.

Le programme de coopération hospitalière

Un programme mené par le Centre Hospitalier de Chambéry et de Ouahigouya, intégrant le cadre de la coopération décentralisée

Une convention de jumelage entre le Centre Hospitalier de Chambéry et le CHR de Ouahigouya a été signé en 2002. La coopération hospitalière se caractérise désormais par la diversification des missions de santé à plusieurs autres services : pédiatrie, maternité, radiologie, etc. et par le choix de renforcer la stratégie de partenariat service par service.

Le programme 2004-2006 est en cours d'exécution. Une nouvelle demande pour la mise en place d'un nouveau programmé 2007-2009 sera déposée auprès du Ministère des Affaires Etrangères dans le cadre de la coopération inter hospitalière.

Pour le programme 2004-2006, les objectifs sont les suivants :

Renforcer la coopération inter hospitalière à travers un partenariat dynamique par service (labo, programme SIDA, chirurgie, maternité, radiologie, administration), et

Appuyer le CHR de Ouahigouya dans sa démarche d'élaboration de son projet d'établissement.

Le programme ESTHER (Ensemble pour une Solidarité Thérapeutique Inter hospitalière), quant à lui, réunit les hôpitaux de Chambéry, de Dijon pour l'appui à la prise en charge du VIH Sida à Ouahigouya.

II. L'appui post-évaluation

A. Justification de l'appui

A la suite du rapport final de l'évaluation, la coopération Chambéry Ouahigouya souhaite appliquer le plus consciencieusement possible les conclusions et les recommandations de l'évaluation.

L'appui au développement des villes moyennes au Burkina Faso est en pleine mutation. Les acteurs et les moyens évoluent, le contexte n'est plus le même que dix années auparavant, la perception de la coopération Chambéry-Ouahigouya des acteurs au Nord comme au Sud évolue. A ce stade de l'histoire de la coopération, au bout de 15 ans d'existence, « les règles du jeu » et le dynamisme du partenariat peuvent s'altérer.

C'est aussi pour cette raison que l'ensemble des partenaires attendait de cette évaluation une réorientation des activités et du dispositif de mise en oeuvre de la coopération pour les trois prochaines années.

Vu que les prochaines élections à Ouahigouya désigneront de nouveaux partenaires² municipaux pour cette coopération, il nous paraissait pertinent qu'un travail de concertation soit mené pour assurer la continuité de la coopération. **Pour faire vivre un partenariat le plus équitable possible, faire appel à des experts extérieurs chargés d'animer ces échanges permettra de garantir l'expression de tous pour la mise en place des recommandations de l'évaluation et de la définition des actions à mettre en œuvre.**

Les partenaires de Ouahigouya (Mairie et Société Civile) sont informés de cette perspective de travail post-évaluation. Les présents TDR sont transmis à l'équipe municipale actuelle.

Après les élections municipales, la nouvelle équipe élue ainsi que les partenaires de la société civile participeront à l'organisation et à la conception de l'appui post-évaluation qui aura lieu au mois de Juin.

L'objectif de ce travail post-évaluation est de poursuivre, en particulier avec la nouvelle équipe municipale qui sera élue le 23 avril et les partenaires de la société civile, le processus de concertation qui a existé pendant l'évaluation afin de mettre en place entre partenaires le programme 2006-2008 de la coopération décentralisée.

Résultats attendus :

- La mise en place d'une nouvelle structure opérationnelle de gestion du programme de coopération décentralisée à Ouahigouya.
- L'évolution des stratégies d'interventions au Nord comme au Sud
- Un programme triennal de coopération monté en concertation (sur les projets Nord et Sud)

B. Les acteurs concernés

Les acteurs concernés par ce travail de post-évaluation seront les acteurs de la coopération à Chambéry et à Ouahigouya concernés le plus directement possible par les enjeux de la post-évaluation.

1. A Chambéry

- instances de décision (Comité de pilotage Ville association, CA et bureau de l'association)
- groupes de travaux thématiques (appui institutionnel -DSU, Education au développement, développement économique, appui à la société civile)

2. A Ouahigouya

- Mairie de Ouahigouya (nouvelle équipe élue et services municipaux)
- Hôpital de Ouahigouya
- Associations Société Civile (Bang N Tum, AMMIE, ASED, BASNERE, ECLA, AFBO..etc)
- Partenaires au développement (Coopération italienne, EPCD)

C. Objet de l'appui

Les principales recommandations que la coopération Chambéry Ouahigouya souhaite voir se réaliser concernent principalement l'opérationnalisation du programme de coopération. Les recommandations liées à la mise en œuvre des programmes seront bien sur pris en compte au vu de nouveau dispositif de coopération.

A Chambéry :

- ★ Renforcer le dialogue municipalité/associations et lever les incompréhensions en provoquant des moments de débats : organisation de rencontres thématiques d'information et d'échanges sur les programmes en cours, la décentralisation et les incidences sur la commune de Ouahigouya ;
- ★ Réfléchir à une stratégie d'ensemble de mobilisation des services municipaux, dont les premiers responsables restent disponibles, avec l'affichage d'une volonté politique plus forte.

² Le maire sortant ne se représente pas aux élections municipales à Ouahigouya du 23 Avril prochain. Ce travail de post-évaluation se fera donc avec la nouvelle équipe municipale élue.

- ★ Bâtir un programme d'ensemble en matière d'éducation et de sensibilisation au développement : i) Engager une réflexion sur la finalité et le dimensionnement de Lafi Bala ; ii) Ouvrir la coopération aux établissements scolaires (primaire, secondaire) via la mobilisation des enseignants et de leurs structures de tutelle (inspection d'académie, rectorat) ;
- ★ Mobiliser et impliquer davantage les organisations de la société civile en créant davantage de lien avec leurs homologues de Ouahigouya autour de projets concrets ;

A Ouahigouya :

- ★ Mettre en place un dispositif de pilotage et de coordination mobilisant élus, organisations de la société civile ainsi que les structures déconcentrés de l'Etat et les partenaires au développement ;
- ★ Mobiliser une structure tiers (opérateur) pour assurer la maîtrise d'œuvre : animation, accompagnement suivi des actions, interface entre les acteurs, réalisation des rendus techniques et financiers. Cette maîtrise d'œuvre serait assurée sous la responsabilité de la commune de Ouahigouya et de son partenaire la ville de Chambéry (contrat avec le prestataire).
- ★ Dénouer l'attelage élu/habitant au sein du bureau des comités de développement et responsabiliser les populations dans la maîtrise d'ouvrage des actions dans les secteurs.
- ★ Faire évoluer les relations financières, en mettant en place un circuit de financement direct des actions des organisations de la société civile qui ne transite pas par la mairie ; et en intégrant progressivement la logique d'appui budgétaire avec le versement des subventions destinées à la municipalité sur un compte spécifique au trésor.

D. Méthodologie envisagée

La préparation de la mission post-évaluation

Courant Mai – juin auront lieu à Chambéry et à Ouahigouya deux ateliers de préparation, avec les principaux acteurs de la coopération, pour préparer la rencontre à Ouahigouya. Ces deux ateliers auront comme sujet :

- ★ Axes stratégiques et thématiques de la coopération
- ★ Opérationnalisation de la coopération

Ces ateliers auront pour objectif de faire sur ces sujets une synthèse et des propositions afin de préparer au mieux les moments d'échanges à Ouahigouya.

A Chambéry ces ateliers seront organisés et animés en interne avec l'aide d'un stagiaire du CIEDEL. A Ouahigouya ils seront animés par l'expert de l'ACDIL. Ces temps d'échanges permettront également de faire ressortir l'ensemble des questions à aborder lors des temps de rencontres à Ouahigouya. Ces temps de travail séparés et préalables seront organisés sur la base de grilles de réflexion et de méthodes d'animations communes à proposer par l'ACDIL.

Il serait intéressant qu'une réflexion sur le sens de la coopération, les valeurs portées, le pourquoi « philosophique » de la coopération soit menée à cette étape à Ouahigouya, en parallèle à la réflexion qui aura été menée à ce sujet à Chambéry.

La mission post-évaluation

La mission post-évaluation se déroulera à Ouahigouya durant une semaine. Les temps de travaux regrouperont les acteurs principaux de la coopération à Ouahigouya. La mission de Chambéry sera composée :

- ★ 1 élu de la Ville de Chambéry

- ★ le coordinateur de l'association Chambéry Ouahigouya
- ★ la responsable des services des relations internationales
- ★ 2 personnes du bureau de l'association Chambéry Ouahigouya
- ★ 1 Directeur Général des Services de la Ville de Chambéry
- ★ 1 personne représentant le Centre Hospitalier de Chambéry et le milieu de la santé communautaire
- ★ 2 personnes représentant des groupes de travail thématique de la coopération (Développement économique, interculturel)

Les groupes de travaux et de réflexions seront les suivants :

Groupes transversaux (avec l'ensemble des acteurs présents)

- ★ Réflexion et Orientation des objectifs de la coopération pour 2006-2008
- ★ Réflexion et Orientation sur les axes stratégiques et les thématiques de la coopération
- ★ Réflexion et Orientation sur l'opérationnalisation de la coopération (mise en place comité de concertation et opérateur privé)
- ★ Des séances d'échange sur le sens et les valeurs du partenariat seront également organisées (pourquoi nous coopérons, quelles valeurs nous partageons et nous voulons mettre en avant...etc)

Groupes thématiques (avec les acteurs spécialisés par domaines)

- ★ Réflexion et Orientation sur l'appui institutionnel
- ★ Réflexion et Orientation sur l'appui aux services municipaux
- ★ Réflexion et Orientation sur le Développement Urbain et Participatif
- ★ Réflexion et Orientation sur l'appui au développement économique
- ★ Réflexion et Orientation sur l'appui à la société civile (santé communautaire, éducation au développement, promotion culturelle, appuis aux groupements féminins..etc)

Programmation (avec les techniciens de la coopération – chargés de missions.)

- ★ Groupe de programmation des actions de coopération pour 2006-2008

Planning prévisionnel

Jour 1 :

- ★ Rappel des principales conclusions et recommandations de l'évaluation
- ★ Mise en commun des phases préparatoires à Chambéry et à Ouahigouya.
- ★ Présentation de l'objet de la post - évaluation
- ★ Mise en place des groupes de travail

Jour 2, 3,4,5 et 6 : Déroulement des ateliers de travaux

Jour7 :

- ★ Restitution et bilan de la semaine de travail
- ★ Présentation des décisions prises
- ★ Proposition pour un nouveau protocole d'accord pour 2006-2008

Les ateliers réuniront les acteurs concernés par les thématiques traités et seront animés par l'expert de l'ACDIL et le stagiaire. Les ateliers portant sur les aspects transversaux (objectifs, axes stratégiques et thématiques, opérationnalisation de la coopération, programmation des actions) réuniront l'ensemble des participants.

Les ateliers transversaux, les plus importants, devraient être animés par l'expert ACDIL. L'expert ACDIL et le stagiaire CIEDEL se répartiront l'animation pour les ateliers inhérents aux thématiques de coopération.

E. Moyens

1. Humains

1 consultant de l'ACDIL

1 stagiaire du CIEDEL sous la responsabilité de l'ACDIL aussi bien sur la phase préparatoire que sur l'appui à Ouahigouya.

La décision de choisir l'ACDIL comme prestataire pour cette post-évaluation se justifie par :

- La qualité de la prestation au niveau de l'évaluation effectuée en 2005
- La qualité de la restitution de l'évaluation orale tant à Chambéry que à Ouahigouya. (très bonne adaptabilité au public visé pour les restitutions, sens de la pédagogie.)
- Les parties conclusion et recommandations de l'évaluation qui ont été très concrètes et qui ont constitué une très bonne base efficace pour engager la redynamisation de la coopération Chambéry Ouahigouya.
- Une connaissance désormais approfondie de l'ACDIL du contexte de la coopération Chambéry Ouahigouya
- Une crédibilité accordée à l'ACDIL par les partenaires à Ouahigouya et par la coopération Chambéry Ouahigouya.

Concernant le stagiaire du CIEDEL son rôle sera, sous la responsabilité de l'ACDIL :

- Accompagner la coopération Chambéry Ouahigouya à Chambéry pour la préparation de la post-évaluation et des ateliers à Ouahigouya (Mai-Juin 2006).
- Assister l'expert de l'ACDIL sur le terrain au Burkina Faso pour la phase préparatoire avec les partenaires à Ouahigouya (1 semaine avant la mission post-évaluation proprement dite)
- Assister l'expert de l'ACDIL sur le terrain au Burkina Faso pour animer les ateliers de concertations.
- Participer à la rédaction du rapport final de l'appui post-évaluation.

Compétences souhaitées pour l'équipe d'évaluation. : Techniques d'animations de groupe et de concertation, technique de programmation, coopération décentralisée, développement local, sociologie, connaissance des collectivités locales en France et au Burkina Faso, connaissance du Burkina Faso et de son contexte.

2. Financiers (voir budget prévisionnel ci-joint)

Le budget total de l'évaluation est fixé à 8.420 Euros TTC (coûts directs) avec au minimum 32 jours travaillés pour les 2 intervenants et au minimum 15 jours travaillés pour l'expert de l'ACDIL.

Ce budget comprend un temps de construction d'outils d'animation, un temps préparatoire à Chambéry et à Ouahigouya, l'appui post-évaluation proprement dit et la rédaction des rapports provisoire et final.

Les per diems et les déplacements au Burkina et en France, ainsi que le déplacement international pour le stagiaire CIEDEL sont compris dans ce budget. Les imprévus (5 % des coûts directs) seront calculés à partir de la propositions reçues.

Le montant maximum des honoraires est fixé à 400 € TTC par homme et par jour. Pour le stagiaire, le billet d'avion, les déplacements et les per diems au Burkina et en France seront uniquement pris en compte.

3. Attentes vis-à-vis de la note méthodologique de l'ACDIL.

- Point de vue de l'expert de l'ACDIL ayant réalisé l'évaluation sur l'utilité de l'appui post évaluation et sur les grands axes de réflexion et des recommandations retenus.

- Présentation de la méthodologie d'intervention (contenu et déroulement des phases préparatoires, contenu et déroulement de l'appui, planning, contenu du rapport final, outils d'animation et pédagogie utilisée..etc)

- Budget prévisionnel

- Calendrier

- CV de l'expert ACDIL et du stagiaire - Articulation entre l'expert et le stagiaire pendant l'appui post-évaluation.

D. Calendrier de l'évaluation l'appui

1. Pour la mission

Avril 2006 :

Décision du CA du F3E pour cofinancement de l'appui post-évaluation
Contractualisation (Chambéry-ACDIL-F3E)
Contact avec l'équipe municipale sortante de Ouahigouya pour préparer la post-évaluation.
Elections municipales à ouahigouya (23 avril)

Mai 2006 :

Envoi des termes de références aux partenaires à Ouahigouya – après élections à ouahigouya (nouvelle équipe municipale)

Fin Mai – début Juin 2006 :

Ateliers de préparation de la mission à Chambéry (avec le stagiaire)
Ateliers de préparation de la mission à Ouahigouya (avec 1 expert-accompagnateur + un stagiaire)

Du 22 Juin au 1^{er} Juillet 2006 :

Mission à Ouahigouya (1 semaine)
Mise en place des ateliers de travail thématique, ateliers de restitution et de validation..etc

2. Pour la remise des documents au F3E.

Mi- Juillet : Remise du rapport provisoire de post-évaluation. Il s'agit pour cet appui post évaluation d'un rapport, rédigé par l'expert-accompagnateur, présentant la méthodologie et les méthodes/outils d'appui utilisés et présentant le plan d'action élaboré dans le cadre de l'appui.

Mi-aout 2006 : Remise du rapport final et de sa synthèse.

Annexes

- Synthèse des termes de référence de l'évaluation établie par le Secrétariat Technique du F3E
- Synthèse du rapport d'évaluation réalisée par l'évaluateur
- Note de commentaire de l'ANG sur le rapport d'évaluation
- Note de commentaire du Comité de pilotage de l'évaluation à Ouahigouya sur le rapport final d'évaluation sera disponible avant le démarrage de l'action.
- Compte rendu du Comité de Pilotage de la Coopération à Chambéry suite à la restitution de l'évaluation.